

L'article 3 de la Troisième Annexe est modifié en y substituant "Une personne" à "Personne mariée" au sous-titre du tableau (troisième colonne).

Sur la proposition de M. Picard, la Troisième Annexe modifiée est adoptée.

Sur motion de M. Roebuck le Comité consent à réétudier les articles 67, 68 et 70. Après quelque discussion de ces articles le Comité n'accepte pas les propositions de M. Roebuck et aucune modification n'est effectuée.

M. Roebuck propose de modifier le paragraphe (4) de l'article 5 en biffant tous les mots après le mot "Commission" à la vingtième ligne. La proposition est rejetée par un vote de 3 voix à 7.

Les articles 5 (4), 12, 19 (2), 20, 23, 26 sont adoptés.

Sur motion de M. Mackenzie le Comité consent à réétudier l'article 24 du bill en y substituant le mot "article" au mot "disposition" à la quinzième ligne. Le Comité adopte la modification.

Sur proposition de M. Mackenzie l'article 24 tel que modifié est adopté.

Sur motion de M. Roebuck il est résolu à l'unanimité par le Comité:

De modifier l'article 48 en y ajoutant le mot "respectivement" après le mot "rendue" à la trente-septième ligne de la page 16.

Sur motion de M. Mackenzie l'article 48 modifié est adopté.

Sur motion de M. MacInnis l'article 83 (8) est modifié de façon à prendre la forme suivante:

(8) Chaque membre du Comité reçoit la rémunération et les frais de déplacement que le gouverneur en conseil peut approuver en ce qui concerne les travaux du Comité.

Sur motion de M. Mackenzie l'article 83 modifié est adopté.

... *La Partie II de la Première Annexe: (b)* est adoptée.

Sur motion de M. Reid le Comité adopte les modifications suivantes à (c) à tous les mots après "rabotage du bois" substituer les suivants: "des fabriques de bardeaux et des usines de conditionnement du bois dont les opérations, d'après la Commission, sont raisonnablement continues".

(e) est adopté.

(k) (i) est modifié, sur la proposition de M. Mackenzie, en substituant aux mots "conformément aux" à la dix-neuvième ligne les mots "en vertu des".

(k) (ii) est modifié, sur la proposition de M. Jackman, en insérant une virgule après le mot "municipale" à la deuxième ligne de l'alinéa.

Sur proposition de M. Mackenzie la Partie II de la Première Annexe modifiée est adoptée.

M. Jean propose de modifier de nouveau (k) (ii) en y ajoutant après le mot "municipale", à la deuxième ligne, les mots "scolaire et ecclésiastique". Toutefois, le Comité n'est pas d'avis d'effectuer présentement ce changement.

Sur motion de M. Mackenzie le Comité convient d'adopter le bill avec ses modifications et d'en faire rapport à la Chambre.

A une heure de l'après-midi le Comité s'ajourne à trois heures aujourd'hui.